

## Compte-rendu du conseil d'administration de l'EPA Masse Mercredi 8 juillet 2020

Laurent Théo JOLY, Marie-Christine BRUN, suppléants et Marie-Jeanne CATALA, experte, représentaient l'USD-FO.

Le quorum étant atteint, la Directrice générale, Présidente de l'EPA Masse, ouvre la séance et invite les OS aux déclarations liminaires. Toutes les OS soulignent et saluent, ainsi que la Présidente, l'investissement et le professionnalisme sans faille des collègues de l'EPA Masse et des différentes CTM durant cette période si particulière et difficile pour la communauté douanière mais aussi pour le pays.

**Déclaration liminaire :** vous retrouverez notre déclaration en annexe de ce compte-rendu.

### Points soumis aux votes :

1. Approbation du PV du CA du 4 octobre 2019
2. Affectation du résultat de l'exercice financier 2019
3. Contrôle interne budgétaire et comptable de l'établissement
4. Affectation du compte d'affectation spéciale
5. Remise au domaine pour cession de la cité de Rochefort
6. Convention de réservation à bail avec Sequens (Île de France)
7. Remises gracieuses de dette
8. Admissions en non-valeur
9. Nouvelles règles applicables aux responsables de cité

1) Approbation du PV du CA du 4 octobre 2019, **USD-FO Pour**,  
*Approuvé à l'unanimité*

2) Affectation du résultat de l'exercice financier 2019 **USD-FO Pour**,  
*Approuvé à l'unanimité*

3) Contrôle interne budgétaire et comptable de l'établissement **USD-FO Abstention**

**Débats :** les OS saluent la qualité des documents de travail fournis. Solidaires exprime un doute sur le risque informatif puisque les process sont calqués sur une architecture informatique. **L'USD-FO** souligne la qualité des travaux et explique son vote par le fait de s'inquiéter à ce que ce document ne soit pas une future déclinaison de présentation de l'EPA Masse en vue de funestes évolutions comme hélas par le passé l'administration a pu le faire. La Présidente défend la position que le contrôle interne est l'affaire de tous ; la maîtrise des risques est une nécessité pour l'EPA et pour l'administration des douanes. Le directeur de l'EPA Masse précise que c'est un objectif que l'EPA se devait d'atteindre et de mettre en place.

*Pour CFDT, UNSA, Solidaires, CGT, parité administrative, adopté.*

46, Rue des Petites Écuries - 75 010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01.47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses e-mail : fo.douanes@gmx.fr - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr



4) Affectation du compte d'affectation spéciale **USD-FO Pour**

A noter que le service central a décidé d'affecter cette somme à 2 opérations de la programmation immobilière 2020 votée en 2019.

*Approuvé à l'unanimité*

5) Remise au Domaine pour cession de la cité de Rochefort **USD-FO Contre**

Débats : Les OS ont argumenté sur l'inaction passée sur cette résidence et constatent son état de délabrement. **Pour l'USD-FO** on se prive d'un parc essentiel par ex. pour les stagiaires en FI avec famille. De plus, l'**USD-FO** considère que 310K€, pour une remise en l'état, n'est pas un investissement conséquent pour conserver cette cité. Sacrifier l'actif de la Masse des Douanes pour notre organisation n'est pas une option.

*Vote suspendu par la présidente suite aux interventions de l'ensemble des OS qui ont fait front.* Une demande d'évaluation de la demande va être faite afin de pouvoir se projeter.

6) Convention de réservation à bail avec Seqens **USD-FO Pour**

*Pour toutes les OS sauf CGT abstention*

7) Remises gracieuses de 2 dettes **USD-FO Pour**

Solidaires informe qu'un des cas doit être vu en CTM ce jeudi pour une nouvelle requête. Le directeur de l'EPA Masse en prend note mais constate que le CA se prononce sur une demande bien précise, figurant à l'ordre du jour, et que cette future requête sera étudiée au prochain CA, s'il y a lieu.

*Approuvées à l'unanimité*

8) Admission en non-valeur **USD-FO Pour**

Précision : Le Trésorier Général des Douanes précise au membres du CA que les ANV supérieures à 1000 € doivent être validées par le CA ; aussi ce sont 5 dossiers qui sont présentés ce jour.

*Approuvé à l'unanimité*

9) Nouvelles règles applicables aux responsables de cité **USD-FO Contre**

Débats : L'**USD-FO** souhaite que l'administration prenne la mesure de l'investissement de nos collègues qui s'impliquent chaque jour pour le bien de l'établissement en leur accordant une réelle reconnaissance et en étant davantage soutenus sur le terrain par l'administration (investissement, heures, frais engagés, appels à n'importe quelle heure de la journée ou de la semaine,...). Ce n'est pas avec des mesurètes que l'on donnera l'envie à nos collègues de s'investir et/ou de rester ; sur ce point nous serons intransigeants pour nos collègues responsables de cité mais aussi pour assurer la pérennité de la Masse des Douanes. C'est pourquoi nous sommes contre ces nouvelles règles. Néanmoins, l'**USD-FO** propose au CA de revenir au système d'avant soit 1h/logement/mois. Cette proposition faisant consensus auprès des autres OS, la Présidente décide ainsi de reporter la mise au vote et propose de soumettre la mesure au prochain CA des administrateurs. Elle ne semble pas opposée à notre proposition mais souhaite s'assurer que cela ne perturbera pas les services des DI et souhaite avoir leur assentiment.

*Vote suspendu par la présidente suite aux interventions de l'ensemble des OS qui ont fait front.*

46, Rue des Petites Écuries - 75 010 PARIS

☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01.47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses e-mail : fo.douanes@gmx.fr - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr



**POINTS D'INFORMATION :**

1. **Axes stratégiques de l'établissement**
2. **Arrêt du compte financier et rapport du commissaire aux comptes**
3. **Adaptation de l'EPA Masse à la crise sanitaire du coronavirus**
4. **Admissions en non-valeur décidées par le directeur**

**1) Axes stratégiques de l'établissement**

Pour faire suite au référé de la Cour des Comptes datant de 2016 qui avait obligé le conseil d'administration à introduire de nouvelles notions dans le « logiciel » de l'établissement de la Masse des Douanes (certification des comptes, programmation pluriannuelle), le directeur de l'EPA Masse annonce que les futures Programmes Immobilières seront préparées sur la base d'un plan pluriannuel afin qu'il y ait le moins d'écart possible entre le moment où les travaux sont votés, la réalisation effective et la mise en paiement. **L'USD-FO** y voit une forme de modernisation et de poursuite de la rationalisation de l'EPA Masse engagés mais restera vigilante quant aux prochaines PI, comme elle l'a toujours été.

**2) Arrêt du compte financier et rapport du commissaire aux comptes**

La Présidente informe les membres du CA que les comptes ont pu être arrêtés sans l'approbation du CA, comme l'y autorise les ordonnances relatives à l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de la COVID19.

**3) Adaptation de l'EPA Masse à la crise sanitaire du coronavirus**

La Présidente rappelle la situation inédite que nous traversons et que tout le monde a du faire preuve, dans un contexte contraint et anxiogène, de responsabilité, d'écoute et de disponibilité mais aussi d'inventivité, elle tenait à le préciser et à remercier une nouvelle fois tous les agents du service central et dans les CTM mobilisées.

**L'USD-FO** tient à souligner une fois de plus la réactivité et le professionnalisme dont ont fait preuve les collègues du service central et des CTM, à l'endroit de nos collègues bénéficiaires, durant ce contexte si particulier.

**4) Admissions en non-valeur décidées par le directeur**

Le directeur de l'EPA Masse informe le CA que les ANV < 1 000 € relèvent de l'accord du directeur de l'établissement et qu'il a donc procédé à plusieurs régularisations au titre de 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie l'ensemble des membres du CA pour leur participation à ce premier CA en présentiel, « post-confinement COVID19 » et lève la séance.

**VOS ÉLUS RESTENT A DISPOSITION POUR TOUTE QUESTION.**

---

**ADHÉREZ, ENGAGEZ-VOUS !**  
**PRENEZ CONTACT AVEC VOS ÉLUS ET REPRÉSENTANTS USD-FO**

46, Rue des Petites Écuries - 75 010 PARIS  
☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01.47.70.31.21 (SND-FO)  
Adresses e-mail : fo.douanes@gmx.fr - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

